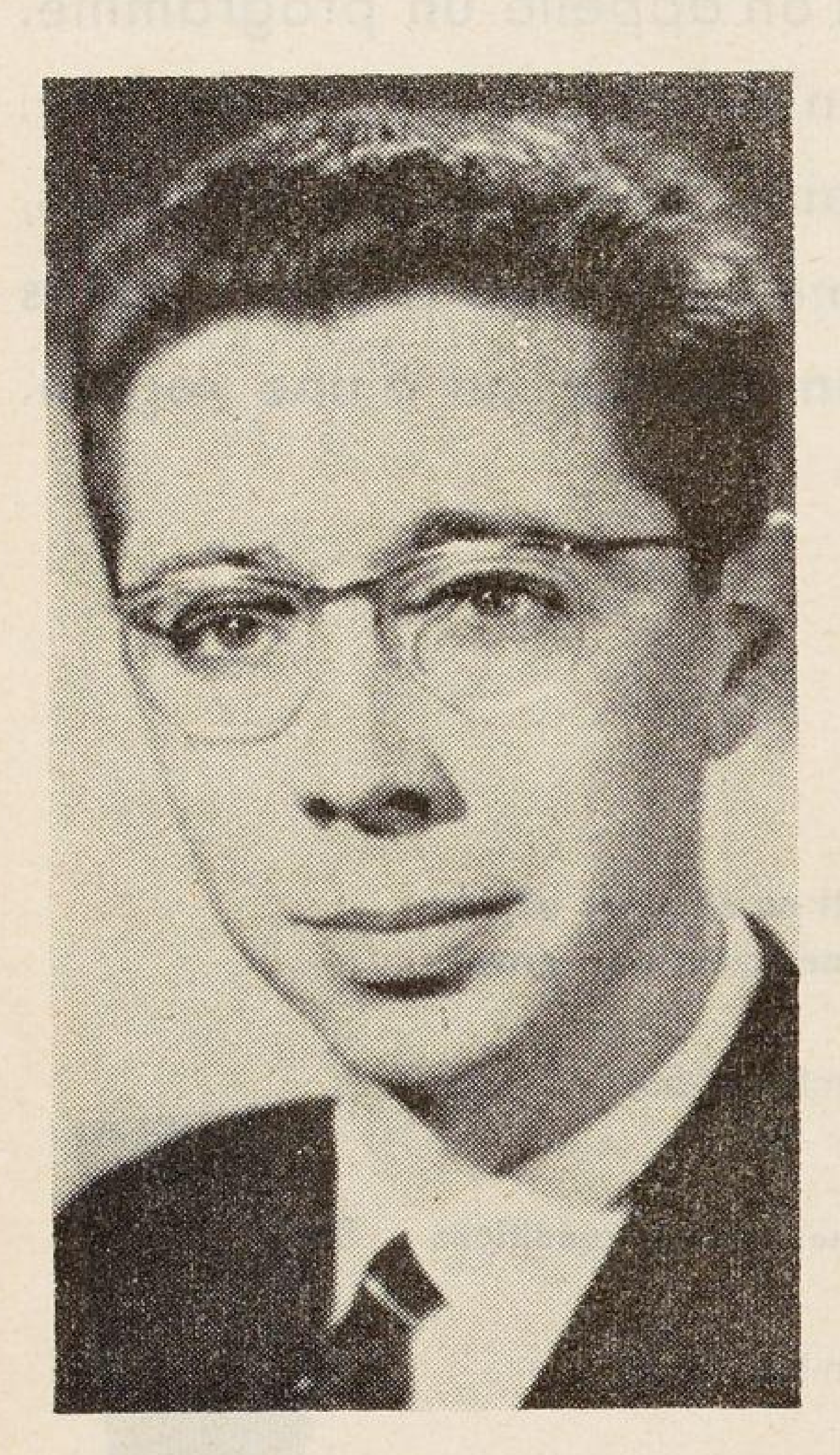
ELECTIONS LEGISLATIVES 1958

2e Circonscription de la Marne (2e et 4e cantons de Reims, cantons de Beine, Bourgogne, Suippes)



CENTRE REPUBLICAIN

Gérard CAYRÉ

Commerçant

Remplaçant éventuel :

A. FERRINI

Journaliste

S'engagent à être les défenseurs, toujours présents, des intérêts de la circonscription, et à faire respecter les points suivants :

Rétablissement rapide de la paix en Algérie, en respectant l'autonomie et en sauvegardant les intérêts des deux communautés religieuses.

Retour au service militaire de 18 mois.

Stabilité des organismes gouvernementaux, indispensable à la stabilité politique, économique et sociale du pays.

Refonte totale et simplification du système des impôts.

Allégement de la fiscalité par une meilleure répartition des charges.

« Humanisation » des contrôles fiscaux.

Politique réaliste du logement, sacrifiée par les hommes de la 4me République.

Simplification des formalités pour la construction.

Construction immédiate d'immeubles locatifs.

Réforme de la Sécurité Sociale.

Extension aux professions libérales, aux commerçants, aux artisans, aux agriculteurs des avantages sociaux (Sécurité Sociale et Allocations familiales).

Relèvement et indexation de la retraite-vieillesse.

Salaire garanti annuel pour éviter le chômage et la recession des affaires.

Diminution du nombre des hauts fonctionnaires et relèvement de l'indice des bas traitements.

Décentralisation rapide et accrue au profit de la Champagne tout entière, véritable « centre économique » du Nord-Est.

Défense de la paix par le renforcement de nos alliances pour que la France retrouve son avenir de grande nation.

DEMAIN, LE CENTRE RÉPUBLICAIN SERA LA FORCE D'ÉQUILIBRE DE LA FRANCE

En raison des difficultés que rencontre la France, comme la plupart des grandes nations, il serait présomptueux de dresser une liste complète de ce que l'on appelle un programme. D'ailleurs, le scrutin d'arrondissement n'est plus le scrutin de liste. Avec lui, le député devient le mandataire direct de ses électeurs, — au-dessus des partis et parfois même contre les partis — dans la défense des intérêts particuliers d'un secteur ou d'une région.

■

De Gaulle ·

« Nous sommes un pays qui, tout à coup, rajeunit. Il ne se passe pas de jours sans que le rayonnement et l'influence de la France ne soient plus grands que la veille ».

(Discours de Strasbourg - Septembre 1958).



« La jeunesse nombreuse qui croît et nous vient, changera les conditions matérielles et morales de la vie française ».

(Discours de Lille - Septembre 1958).

« L'agriculture doit avoir en France une place essentielle ».

(Discours de Rennes - Septembre 1958).

« Ecoutez-moi, jeunes gens et jeunes filles, vous avez un magnifique pays. Vous êtes les enfants d'une nation pleine de grandeur et d'avenir. Notre activité économique a dépassé une fois pour toutes le cap de la routine ».

(Discours de Lyon - Octobre 1958).

■

POUR UN JUSTE MILIEU, VOTEZ CAYRÉ !

IMP. P. MAYEUX - REIMS